

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2013**

Date de convocation du conseil municipal : 10 novembre 2013

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Pascal MORPAIN, Benoît DEBOUT.

Absents et excusés : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, MM James HOWES, Damien BERTHE de POMMERY.

Secrétaire de séance Eric VAGANAY.

Début de la séance à 20h40.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 octobre 2013

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 octobre 2013 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Décision modificative n°4 du budget communal

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le compte de dépôt et cautionnements doit être crédité afin de rembourser la caution des locataires du 9 rue de Meaux. Il convient d'inscrire de procéder à des mouvements de crédit comme suit :

- diminution de crédit au chapitre 21 de l'article 21758 (immobilisations corporels): 1680 €
- augmentation de crédit au chapitre 16 de l'article 167 (dépôt et cautionnements reçus): 1680 €

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents la décision modificative n°4.

3. Décision modificative n°5 du budget communal

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative N°5 en section de fonctionnement avec augmentation de crédit comme suit :

En dépense :

- au compte 61523 : 10 000 €
- au compte 61523 : 14 000 €
- au compte 61551 : 2246 €

En recette :

- au compte 7388 : 2441 €
- au compte 7411 : 6091 €
- au compte 7488 : 17744 €

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents la décision modificative n°5.

* * *

4. Demande de subventions pour les travaux de sécurisation du point de captage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes de subventions vont être déposées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour un montant de 43 239.50 € HT. Ces travaux de sécurisation concernent la mise en place d'une clôture en panneaux rigide autour du point de captage, un système de télésurveillance et la création d'un by-pass.

D'autre une nouvelle pompe va être mise en place en remplacement de celle qui ne fonctionne plus. S'agissant de frais de fonctionnement cette dépense n'est pas subventionnable.

* * *

5. Subvention voyage année scolaire 2013 / 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux demandes de subvention ont été reçues pour un voyage scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 11 voix pour, d'attribuer une subvention pour les élèves des écoles primaires, collèges ou lycées qui organisent des voyages scolaires pendant l'année 2013/2014 à raison de 11,50 € par jour et pour les enfants demeurant à Mont l'Evêque.

* * *

6. Questions diverses

Ecole : mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Monsieur le Maire indique que la baisse prévisible des effectifs de l'école au cours des prochaines années est inquiétante et conduit à un risque de fermeture. Il reprendra contact avec les RPI voisins pour étudier la possibilité de les rejoindre.

Conseil Syndical CSO du 12 novembre

Monsieur Larchevêque fait un compte rendu du dernier conseil syndical de CSO :

- La halte garderie itinérante fonctionne bien avec un taux de remplissage en hausse.
- Très Haut Débit : la mise en place à Mont l'Evêque devrait intervenir en 2017. La compétence devrait revenir à CSO pour le financement.
- Un règlement pour la collecte des déchets est en place à compter du 18 novembre.

Comité des fêtes

4 décembre : sortie au cirque d'hiver.

8 décembre : thé dansant et remise des colis aux anciens.

Ancienne cressonnière route de Borest

Monsieur le Maire informe qu'une réunion de terrain a eu lieu le 14 novembre avec le Syndicat de la Nonette et le Conservatoire des sites naturels de Picardie à l'ancienne cressonnière pour essayer de trouver une utilisation pour le site. D'autre part, il a été demandé au PNR de subventionner la restauration du petit pont d'accès. Un cahier des charges doit être préparé par le PNR.

Eclairage de l'église

M Vaganay doit contacter m Schulz de l'entreprise pour Lessens afin de programmer le chantier

* * *

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00. La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 5 décembre à 20h30.

* * *